

**Grand  
Besançon**



**Monsieur Jean-Pierre TAILLARD  
Vice-Président délégué à la Gestion des  
Déchets du Grand Besançon**

à

**Monsieur Goudot, Président  
Vivre Aux Chaprais  
28 d Rue de la Rotonde  
25000 Besançon**

Service : Direction Gestion des Déchets  
N° Tel. : 03.81.41.55.89  
Réf. : RF/VV 10. 11 0 92

Dossier suivi par : René Fleury  
Objet : Redevance Incitative à Besançon

Besançon, le 20 décembre 2010

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec attention de votre lettre du 03 décembre dernier relayée par le SYBERT, par laquelle vous m'interpellez sur les incivilités potentielles liées à la mise en place de la future redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères (RI).

Je vous propose de vous rencontrer pour vous présenter le dispositif qui sera mis en place (les objectifs, les moyens, les actions de sensibilisation et de communication, les partenaires...) et d'échanger sur le sujet.

Valérie Viennet, Assistante à la Direction Gestion des Déchets se permettra de vous contacter début janvier 2011 afin de convenir d'un rendez-vous.

Vous remerciant pour vos remarques et analyses, et dans l'attente de vous rencontrer,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes meilleures salutations.

Le Vice-président,

Jean-Pierre TAILLARD